

ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

Chères Amies, Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de la Fédération Suisse de Scrabble, le samedi 29 septembre 2018 à 9h30 à « La Fabrique ».

Adresse complète : La Fabrique, Chemin de Praz 2, 1424 Champagne.

Veillez trouver ci-dessous l'ordre du jour, ainsi qu'en annexe :

- un bulletin d'inscription à l'AG et à des prolongations conviviales, à retourner au plus tard le vendredi 21 septembre 2018 à secretariat@fssc.ch,
- le procès-verbal de l'AGE du lundi 19 mars 2018,
- les propositions du Comité FSSc.

Les rapports d'activités annuels seront publiés sur notre site Internet (www.fssc.ch) en tout début de saison 2018-2019.

Amicales salutations à toutes et à tous,
Le Comité FSSc

ORDRE DU JOUR

Dès 8h45 : café et croissant offerts

Dès 9h00 : remise des cartes de vote, encaissement des participations pour le repas

Dès 9h30 : début de l'Assemblée Générale

1. Accueil et contrôle des présences ; nomination des scrutateurs
2. Admissions et démissions
3. Commentaires et adoption du procès-verbal de l'AGE du lundi 19 mars 2018
4. Commentaires et adoption des rapports d'activités annuels
5. Comptes 2017-2018 ; rapport des vérificateurs de comptes
6. Nominations statutaires
7. Propositions du Comité FSSc et des clubs
8. Cotisations et redevances 2018-2019
9. Budget 2018-2019
10. Calendrier 2018-2019
11. Discussion et hommages

Les propositions des clubs doivent être adressées par écrit au Comité FSSc **au plus tard le 8 septembre 2018** à secretariat@fssc.ch.

Des assemblées conviviales et sympas !

Le Comité FSSc a le plaisir de vous inviter le samedi 29 septembre 2018 à La Fabrique, Chemin de Praz 2, 1424 Champagne (parking gratuit à disposition sur place).

Pour des raisons d'organisation, veuillez remplir ce bulletin d'inscription et le renvoyer **au plus tard le vendredi 21 septembre 2018** à secretariat@fssc.ch.

Veuillez cocher séparément les cases « REPAS » et « MUSÉE » pour chaque personne qui souhaite participer à ces activités complémentaires. Une participation de 40 francs par personne est prévue pour le repas (eau minérale comprise). L'entrée au musée interactif (30 à 45 minutes) est de 8 francs par personne. Ce dernier montant est compensé par un bon d'achat d'un montant équivalent à faire valoir au magasin du producteur. Tous les montants seront encaissés lors de la remise des cartes de vote.

Le repas est composé comme suit :

- Entrée : Crémeux de potiron
- Plat : Rôti de bœuf au poivre, légumes d'automne
- Dessert : Douceur aux pommes, biscuit imbibé au Calvados

CLUB _____

- Notre club participera à l'Assemblée Générale et à l'apéritif.
- Notre club ne participera pas à l'Assemblée Générale et vous prie de l'en excuser.

Voici les personnes qui représenteront notre club :

		REPAS	MUSÉE
Nom _____	Prénom _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom _____	Prénom _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom _____	Prénom _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom _____	Prénom _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom _____	Prénom _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>